



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 février 2024

Légalisation du cannabis en Allemagne : la France ne peut plus se voiler la face

En faisant un pas vers la légalisation encadrée du cannabis, l'Assemblée parlementaire allemande a privilégié le pragmatisme à l'idéologie répressive. Alors que la moitié des Français a déjà consommé du cannabis et se prononce en faveur de sa légalisation, Addictions France invite la classe politique à dépasser les clivages et à avancer vers la légalisation encadrée du cannabis, au nom de la santé des citoyens.

À l'étranger, la répression n'est plus une solution

À nos frontières, c'est face à l'échec du « tout répressif » en matière de cannabis que l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse ont privilégié une approche de réduction des risques : ces pays ont introduit des débats et des modalités de légalisation encadrée du cannabis. **Ces avancées confirment la nécessité d'un changement de paradigme en France avec, en ligne de mire, la mise en place d'une production et d'une distribution du cannabis encadrées dans notre pays.**

« La France s'est enlisée dans une logique de culpabilisation des consommateurs face à un produit, largement consommé au sein de toutes les couches sociales, mais qui échappe à tout encadrement. » selon Bernard Basset, Président d'Addictions France.

Entre l'échec de la mise en place de l'amende forfaitaire en cas de consommation, la circulation de produits toujours plus forts en THC et un trafic florissant, la politique actuelle montre clairement ses limites. **On ne peut se satisfaire du constat que les dépenses de répression du cannabis soient 15 fois plus élevées que celles allouées à la santé.**

Le blocage politique face au pragmatisme

Diverses personnalités issues de tous les bords politiques, y compris le parti présidentiel, dont [Gabriel Attal en 2020](#), ont voulu ouvrir le débat. Mais de nombreuses voix en restent encore à des postures idéologiques. Parmi leurs arguments : le cannabis serait trop dangereux, il constituerait une porte d'entrée vers d'autres substances et il faudrait uniquement renforcer la répression, en luttant contre le trafic et la consommation.

Ces arguments ne tiennent pas :

- Aucune association ne nie les risques liés au cannabis, mais les données scientifiques démontrent qu'il **n'est pas plus dangereux que l'alcool ou le tabac.**
- La « théorie de l'escalade », suggérant le passage d'une drogue à une autre, a été démentie par les faits et la science.

Reconnue d'utilité publique

Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard

www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • Tel : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France



COMMUNIQUE DE PRESSE

- **La légalisation du cannabis déstabilise les marchés illégaux car les consommateurs se tournent majoritairement vers le marché légal, moins risqué en tous points de vue.**
- Légaliser le cannabis ne s'oppose pas à la lutte contre le trafic. En revanche, notre politique actuelle, basée sur la répression des consommateurs, affaiblit les préoccupations de santé publique et de solidarité.

Un modèle français de régulation à construire

Il est temps de prendre appui sur les initiatives étrangères et de construire un modèle français dans une logique de prévention et de réduction des risques. **Ce modèle à construire devra éviter de reproduire les aléas du marché de l'alcool et améliorer les dispositifs déjà testés à l'étranger.**

Si la légalisation ultra-libérale des Etats-Unis relègue la protection de la santé au second plan, au nom du business, un autre système est possible. En effet, la majorité des Canadiens se fournissent aujourd'hui sur le marché contrôlé car, dans plusieurs provinces, la légalisation a poursuivi un objectif de santé publique. En Allemagne, les débats actuels portent sur la minimisation des risques pour les mineurs, avec des limites de possession et des périmètres de protection autour des écoles.

C'est pourquoi des mesures, déjà à l'œuvre dans d'autres pays, peuvent être envisagées :

- Interdiction de publicité en faveur du cannabis,
- Vente en magasin spécialisé,
- Information du consommateur,
- Production normée,
- Développement de programmes de prévention et de réduction des risques...

Addictions France interroge les législateurs : à quand un choix politique visant la protection des consommateurs, afin de favoriser la prévention, la réduction des risques et l'accompagnement des personnes qui en ont le plus besoin ?

À PROPOS D'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE : Fondée en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard, Association Addictions France est reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire. L'association intervient au plus près des populations sur toutes les addictions. Elle est également force de proposition pour changer le regard sur les addictions, et ainsi faire évoluer les opinions et la législation.

CONTACT :

Relations presse – Cécile Joyeux | comm@addictions-france.org | tél. : 06 82 26 96 76